



## Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal du 02 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 02 mai à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Chaussan, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux, maire, en session ordinaire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 28 avril 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 28 avril 2023

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Alain, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, M Aymard Nicolas, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, Mme Martini Laurence, M Grange Christophe, Mme Lagardette Marie-Gabrielle

Membres excusés :

M Pascal Langlet donne pouvoir à M Pascal Furnion

Mme Bertelle Emilie (arrivé à 20h30 ne participe pas au vote des délibérations)

Secrétaire de séance : Anik Blanc

### Le Procès-verbal du 04 avril

**Mme Blanc Anik pose une question sur le rallye et les rodéos sauvages. Il est confirmé que ces propos ont bien été tenus par l'association.**

**Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité**

## ❖ DELIBERATIONS

### **1. Subvention au club des géraniums**

Monsieur le maire présente la demande de subvention faite par le club des géraniums. Celle-ci est nécessaire pour l'installation d'un nouveau placard dans la salle des fêtes.

Montant demandé : 500€

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

Approuve le versement d'une subvention de 500€ au club des géraniums

Dit que les crédits sont inscrits au budget article 6574

Autorise Monsieur le maire à signer tous actes se référant à cette décision

## **2. *Décision Modificative n°1***

Vu le budget primitif 2023

Considérant qu'il convient d'apporter des modifications aux montants des crédits, tout en respectant l'équilibre budgétaire

Il convient de prendre une décision modificative pour restituer la caution de 450€. Cette dépense n'avait pas été prévue dans le budget.

Il est ajouté une dépense de 450€ à l'article 165 : dépôt et cautionnement reçu

Il est ajouté une recette de 450€ à l'article 10226 taxe aménagement

**Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Décide d'effectuer les opérations ci-dessus,

Autorise Monsieur le maire à signer tout acte s'y référant.

## Présentation annuel Rapport MIMO - SIEMLY

	Année 2020		Année 2021	
	MIMO	SIEMLY SYN MTS Lyonnais (Station Grigny)	MIMO	SIEMLY SYN MTS Lyonnais (Station Grigny)
Fermier	VEOLIA depuis le 01/12/2010 Pour 10 ans	SUEZ (ex Lyonnaise des Eaux et ex SDEI) durée de 12 ans depuis 01/04/2010	VEOLIA depuis le 01/12/2010 Pour 10 ans	SUEZ durée de 12 ans depuis nov/2022
nbre de communes	12	75	12	75
nbre abonnés	12 009 (66)	35 649 (414 à Chaussan)	12 244 (67)	36 185 (419 à Chaussan)
lg réseau km	285,64	2 163	288,37	2 168
nbre d abonnés au km	42,04	16	42,04	17
vol nappe m3	1 223 351 (+3,81%)	6 037 463(+3,8%)	1 212 610 (-0,88%)	5 875 745(-2,67%)
vol exportés m3	28 735	403 497	28 077	466 895
vol importés m3	422 016 (+6,38%)	81364(0,51%)	384 734 (-8,83%)	49 003 (-39,7%)
m3 fournis	1 616 632	5 712 917	1 569 267	5 457 868
m3 consommés Facturés	1 328 588	3 239 622	1 340 090	3 753 232
% rendement réseau	85,92 %	68 %	86,47 %	72,70%

renouv. Réseau %	1,08 % (soit 2,435 km)	1,30% soit 28km	1,08 % (soit 5,796 km)	1,31% soit 28,45km
prix m3 (pour 120m3 consommés)	1,87	3,38	1,90	3,45
Taux d'impayés %	0,91	1,19	1,26 %	1,11%
Taux réclamations (u/1000 abonnés)	2,00	12,40	1,39	11,90
Qualité de l'eau				
bactériologique : Nbre de prélèvement	109	121	98	148
bactériologique : % de conformité	100	100,00 %	100,00 %	100,00 %
physico-chimique : Nbre de prélèvement	12	158	13	42
physico-chimique : % de conformité	100	99,40 %	91,70 %	100,00 %
consommation moyen annuelle/abonné en m3	108,24	91	107,15	103,7
nbre de coupures non déclarées/1000 abonnés	4,08	0,353	3,76	0,307
délai d'ouverture MIMO 24h	100 %		100 %	
délai d'ouverture SIEMLY 48h		87 %		95,80%
état de la dette		557 375 €	10 €	2 068 361 €
				164 861 €
durée extinction de la dette	1,55	1,66	1,55	1,34

## Questions Diverses

### ✓ *Travaux en cours*

#### → **Rénovation énergétique Ecole**

Le permis de construire a été déposé. Le délai d'instruction est de 5 mois car il s'agit d'un ERP.

L'APD sera présenté au prochain conseil municipal.

Le projet a été présenté au groupe de travail le 11 mai en présence des architectes.

Demande de subventions : en attente des notification

#### → **Osmose**

Les trois cabinets d'architectes qui ont été retenu pour la phase offre « réalisation de l'esquisse » ont fait la visite du bâtiment.

Depot des dossiers : 23 juin

Jury : 5 juillet

#### → **Clos des générations**

L'appel a projet a été lancé pour choisir l'opérateur. Une visite sur site a été organisé. 9 candidats sont venus, sachant que la visite n'était pas obligatoire, et ils ont pu poser leurs questions.

### ✓ *Questions diverses*

Assemblée générale de CVPM

Elle a eu lieu le 26 avril. Chaussan produits 23 mega Watt par an.

Il y a 285 actionnaire sur le territoire.

La CVPM peut organiser des fresques du climat.

Il y a 63 centrales villagoises en France avec 7000 actionnaires.

Jumelage

Les 25 ans de jumelage entre la COPAMO et Pliezhausen ont été célébrés. 60 personnes de la COPAMO sont parties en Allemagne pour les cérémonies.

Patrimoine en pays mornantais.

Organise des ateliers sur le thème « Mur en pierre sèche »

Prochain conseil municipal : 01 juin

Séance levée à 22h45

**OSOSOSOSOS**